

FORMATION A L'UTILISATION DES ECHAFAUDAGES « Montage / Démontage et Réception » R 457 & R 408 Notre centre de formation



Objectifs :

- ✚ Monter et démonter en sécurité les échafaudages roulants selon la Recommandation CNAMTS R457 selon la Recommandation CNAMTS R 408
- ✚ Réceptionner les échafaudages roulants de l'entreprise.
- ✚ Utiliser les échafaudages roulants lors d'interventions.
- ✚ Rédiger les procès-verbaux en vue d'autoriser l'utilisation et le maintien en service de l'équipement

Public – Pré requis :

- ✚ Tout personnel étant amené à utiliser, installer et désinstaller un échafaudage roulant
- ✚ Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- ✚ Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et sans restriction au port de charge, avoir plus de 18 ans.

PROGRAMME

1 Sensibilisation à la sécurité

- 1..1 Les obligations de l'Opérateur, Les obligations de l'Employeur
- 1..2 Statistiques des accidents concernant les chutes de hauteur

2 Les domaines de Responsabilités

- 2..1 La responsabilité civile, La responsabilité pénale, La responsabilité morale
- 2..2 Les responsabilités de l'Opérateur, Les responsabilités de l'Employeur

3 Législation, réglementation et recommandation concernant les travaux en hauteur

- 3..1 Décret du 8 janvier 1965 modifié, Décret 2004-924 du 1er septembre 2004
Code du travail articles R233-13-20 à R233-13-37, Recommandation R408 d la CNAMTS

4 Evaluation et analyse des risques de chute de hauteur

- 4..1 Identification et analyse des risques liés à l'activité de l'entreprise, au chantier
- 4..2 Les protections collectives et individuelles
- 4..3 Méthodologie d'intervention à appliquer

5 Les différents types de matériel

- Les passerelles,
- Les échafaudages roulants, volants, fixes, suspendus
- Les lignes de vie, les filets de vie, les filets de protection
- Autres matériels et conditions d'utilisation : escabeaux, échelles ...

6 Les E.P.I. : pour le travail statique e pour l'assurance dynamique

- 6..1 Les baudriers, les cordes
- 6..2 Les descendeurs
- 6..3 Les poignées d'ascension
- 6..4 Les amortisseurs de chute
- 6..5 Les différents accessoires : mousqueton, pinces pour ancrage ...

7 Technologie et utilisation de ces équipements

- 7..1 Principaux éléments constitutifs
- 7..2 Conditions particulières de mise en œuvre et d'utilisation
- 7..3 Règles générales de prévention relatives à l'utilisation de ces matériels
- 7..4 Entretien, stockage
- 7..5 Contrôles périodiques
- 7..6 Procédures à suivre en cas de détérioration

8 Les points d'ancrage

- 8..1 Définition
- 8..2 Résistance des points d'ancrage
- 8..3 Choix du point d'ancrage

A - Référentiel de compétence du responsable de la conception d'échafaudage

- Les différents types de matériel et leurs fonctions
- Les différents types d'échafaudage et leurs utilisations spécifiques
- Le type (classe) d'échafaudage en fonction des charges verticales et horizontales appliquées

- La répartition des amarrages et des ancrages (qualité, résistance) en fonction des documents du constructeur de l'échafaudage et/ou de la note de calcul
- Les moyens permettant la manutention des éléments constitutifs (cadres, planchers, montants, accessoires, etc)
- Elaboration du plan d'exécution en fonction des contraintes du site
- Vérification de l'adéquation des hypothèses de définition du type d'échafaudage avec les contraintes de site d'installation
- Connaissance des consignes de sécurité
- Evaluation des risques et des mesures de prévention à prendre

B - Référentiel de compétence du responsable du montage ou du monteur de l'échafaudage

- Vérification de l'état du matériel
- Réalisation et maîtrise des opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudage de pied
- Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
- Appréciation de la qualité et de la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage
- Vérification de la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur

C- Référentiel de compétence des personnels travaillant sur les échafaudages. Chaque opérateur travaillant sur un échafaudage doit être capable de suivre les règles suivantes :

- Accession et circulation en sécurité sur l'échafaudage
 - Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation
- Respect des limites de charge
 - En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
 - Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées
 - Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protections collectives qui ont été déplacées.
- Tenir compte de la coactivité sur les chantiers
 - Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinant (chutes d'objets, effondrement de charges).
- Signaler les situations dangereuses
 - Informer le responsable du chantier
 - Savoir réagir en cas de danger immédiat

Validation des acquis : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Nombre de participants : 8 personnes par groupe

Durée, déroulement : 1 jour

Lieu : Nos locaux

Date : A déterminer

Formateur : A déterminer

Horaire : 08 h – 12 h / 13 h – 16 h